

S

# LE PETIT MESSENGER

## DES CŒURS DE

### JÉSUS et de MARIE

REVUE MEN-  
SUELLE DE L'ŒU-  
VRE DU SACRÉ-  
CŒUR



ORGANE SPÉ-  
CIAL DES CONGRÉ-  
GATIONS DE LA  
SAINTE-VIERGE

1<sup>re</sup> ANNÉE.—N° 11

NOVEMBRE 1890

#### SOMMAIRE.

Calendrier, Intentions et indulgences plénières de Novembre (2<sup>o</sup> page de la Couverture.)

#### PETIT MESSENGER DU CŒUR DE JÉSUS.

La Ligue du Cœur de Jésus et les Ames du Purgatoire, p. 81\*.—Dans une Mission sauvage, p. 85\*.—Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière.—Dernier avis à propos des LIVRES D'OR de la Consécration des Familles et des Enfants au Sacré Cœur, p. 87\*.—Actions de grâces au Sacré Cœur, p. 87\*.—Venez, Gardes d'Honneur : Cantique au Sacré Cœur, p. 88\*.

#### PETIT MESSENGER DU CŒUR DE MARIE.

Le Jubilé de la B. Margu-rita-Marie, à Paray-le-Monial, p. 321.—Les Serviteurs de Marie: *L'Avocat des pauvres*, p. 324; *Une héroïque Sœur*, p. 345.—La mère de S. Yves, p. 327.—Consécration des Enfants, p. 330.—L'alcoolisme et ses conséquences, p. 331.—La Communion quotidienne des enfants et Sa Sainteté Léon XIII, p. 333.—Intention générale pour novembre 1890, p. 336.—La sainte Mort de l'Apôtre du Sacré Cœur, p. 337.—La piété dans les écoles Congréganistes françaises, p. 310.—Fruits de l'Apostolat, p. 343.—Retraite scolaire de Béziers, p. 347.—La Messe du départ, p. 349.—Trésor français du Cœur de Jésus, p. 351.—(*Pour le Trésor canadien voir l'ALMANACH MRSUMI*).—Résolution apostolique pour novembre 1890, p. 352.

Correspondance et Catalogue (Couverture).

MONTREAL

CHEZ LE DIRECTEUR, COLLÈGE STE-MARIE, RUE BLEURY

PRIX DE L'ABONNEMENT, 50 CENTIMS PAR AN

Imprimatur, † EDUARDUS CAR, Arch. Marianopolitanus.

# CALENDRIER, INTENTIONS, INDULG, PLEN., NOVEMBRE 1890,

Intention générale : Le culte des saints Patrons  
à promouvoir.

## FÊTES ET INTENTIONS PARTICU- LIÈRES.

1. S.—TOUSSAINT.—Bt. Gt. Mt. Rt.—Le désir du ciel.—4,683 actions de grâces.
  2. D.—23<sup>e</sup> ap. Pent.—Du dim.—(Stc Eustochium, V. M.)—At. Gt. Rt.—L'amour des souffrances.—2,843 affligés.
  3. L.—LES MORTS.—Gt.—La charité pour les âmes du Purgatoire.—1,303 Associés défunts.
  4. M.—S. Charles Borromée, E. C.—L'amour de l'Eglise.—18 Diocèses.
  5. M.—De l'oct.—(S. Marie, C.)—L'esprit de piété.—1,136 Communautés.
  6. J.—De l'oct.—(S. Léonard, C.)—Ht.—L'esprit de recueillement.—1,541 Premières Communions.
  7. V.—1<sup>ER</sup> VENDREDI. De l'oct.—(Ste Marie, servante.)—At. Gt.—L'amour du devoir.—6,500 défunts.
  8. S.—Oct. de la Toussaint.—(S. S. 4 Couronnés, MM.)—La grâce de penser souvent au ciel.—1,523 Demandes de travail.
  9. D.—24<sup>e</sup> ap. Pent.—Basilique de S. Sauveur.—Le respect de la Maison de Dieu.—2,058 Prêtres et Ecclésiastiques.
  10. L.—S. André Avelin, C.—Le désir de la perfection.—80,458 Enfants.
  11. M.—S. Martin, év. de Tours.—L'amour des pauvres.—5,817 Familles.
  12. M.—S. Martin, P. M.—La fermeté dans la foi.—5,220 grâces de persévérance.
  13. J.—S. Stanislas Kostka, novice, S. J.—Ht.—L'amour de l'innocence.—5,220 grâces d'union.
  14. V.—S. Didace, C.—L'esprit de régularité.—10,453 grâces spirituelles.
  15. S.—Ste Gertrude, V.—Zt.—
- L'amour du Sacré Cœur.—4,247 grâces temporelles.
16. D.—25<sup>e</sup> ap. Pent.—S. Josaphat, E. M.—L'esprit de sacrifice.—3,320 Conversions à la foi.
  17. L.—S. Grégoire Thaumaturge.—Une vive foi.—1,997 jeunes gens, jeunes personnes.
  18. M.—Basiliques de SS. Pierre et Paul.—Le zèle de la décoration des églises.—8,300 Maisons d'éducation.
  19. M.—Ste Elisabeth de Hongrie, veuve.—Zt.—La vertu de modestie.—5,265 malades et infirmes.
  20. J.—S. Félix de Valois, C.—Ht.—Le mépris des grandeurs.—58 Retraités.
  21. V.—PRÉSENTATION B. V. M.—Rt.—La grâce de nous donner à Jésus entièrement et pour toujours.—1,180 Œuvres spirituelles.
  22. S.—Ste Cécile, V. M.—L'amour des louanges de Dieu.—1,280 paroisses.
  23. D.—26<sup>e</sup> ap. Pent.—S. Clément, P. M.—La confiance dans les épreuves.—8,500 pêcheurs.
  24. L.—S. Jean de la Croix, C.—La vertu de patience.—6,232 pères ou mères.
  25. M.—Ste Catherine, V. M.—Le don de la science.—3,700 Religieux ou Religieuses.
  26. M.—S. Pierre d'Alexandrie.—L'esprit de prière.—2,793 Navires ou Séminaristes.
  27. J.—S. Léonard de Port-Maurice, missionnaire.—Ht.—Le zèle.—5,026 Zélateurs ou Zélatrices.
  28. V.—SS. Iréné et C. G., MM.—Le courage chrétien.—1,545 Supérieurs ou Supérieures.
  29. S.—De l'Imag. Concept.—(S. Saturnin, M.)—Le dévouement pour le salut de nos frères.—2,823 vocations.
  30. D.—1<sup>er</sup> de l'Avent.—(BB. Edmond et C., S. J.)—Le désir de la venue de Jésus en nous.—9,083 intentions spéciales.
- CLER : † = Indulg. plén. ; A = 1<sup>er</sup> Degré ; B = 2<sup>e</sup> Degré ; C = Congrég. de la Ste V. ; D = Milice du Pape ; G = Garde d'Honneur et Arc. iconfrérie du Sacré Cœur ; H = Heure-Sainte ; M = Bonne Mort ; R = Confrérie du S. Rosaire ; Z = Zélateurs et Zélatrices.
- N. B. Pour être insérées dans le Calendrier, les Intentions doivent nous arriver pour le 1<sup>er</sup> du mois.

# PETIT MESSAGER DU CŒUR DE JÉSUS.

Bulletin de Novembre 1890.

---

## La Ligue du Cœur de Jésus et les Ames du Purgatoire.

Dévoués que nous sommes aux intérêts du Cœur de Jésus, nous ne pouvons être insensibles aux souffrances des saintes âmes du Purgatoire ; ces nobles prisonnières, si chères au divin Cœur, sont l'objet de sa plus vive compassion. A nous donc de prouver notre dévouement à Notre Seigneur en leur procurant tout le soulagement possible, surtout durant ce mois DES MORTS. Nous ferons en même temps un grand acte de charité envers ces âmes dans leurs pressants besoins.

Ce n'est pas ici le lieu de prouver qu'il y a un Purgatoire et que nous pouvons adoucir et abrégier les tourments des âmes qui y sont détenues ; ce n'est là qu'une conséquence précieuse du dogme de la communion des saints. "C'est une vérité de foi catholique, appuyée sur les divines Ecritures et sur la tradition non interrompue de l'Eglise, dit le saint Concile de Trente, qu'il y a un Purgatoire, et que les âmes qui y sont détenues peuvent être aidées et soulagées dans leurs souffrances par les suffrages ou prières des vivants, par les jeûnes, les aumônes et autres bonnes œuvres et spécialement par l'oblation du divin sacrifice de la messe." (Sess. XXV.)

Comment donc, comme Associés de la Ligue du Cœur de Jésus, pouvons-nous travailler spécialement au soulagement et à la délivrance de ces saintes âmes ?

Nous le faisons d'abord par l'esprit général de l'Apostolat qui nous fait offrir toutes nos prières et toutes nos bonnes œuvres aux intentions du Sacré Cœur ; ne devons-nous pas croire que les âmes souffrantes du Purgatoire ne sont pas oubliées dans l'application que le Sacré Cœur fait de ce petit trésor que nous mettons chaque jour à sa disposition ?

Nous pouvons encore le faire par l'application aux âmes du Purgatoire des nombreuses indulgences de l'Apostolat.

“En effet, si nos prières, si nos bonnes œuvres prises isolément et en elles-mêmes, sont utiles aux âmes du Purgatoire, ne devons-nous pas croire que les Indulgences, qui sont l'application des satisfactions de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints, leur seront beaucoup plus profitables, cette application étant faite par l'Eglise elle-même ?” (P. Beringer.)

Plusieurs questions se présentent ici :

1o. *De quelle manière l'Eglise applique-t-elle les Indulgences aux morts ?*

“Elle le fait, (1) dit le P. Beringer, non par voie de jugement et d'absolution, comme aux vivants, mais seulement par voie de SUFFRAGE ou d'offrande. L'Eglise, n'ayant plus de juridiction sur les morts qui ne sont plus soumis à son gouvernement et qui ne relèvent que du domaine de DIEU, ne peut les relever ou les absoudre directement de leurs peines ; elle ne peut plus prononcer sur eux une sentence, mais elle peut puiser dans son trésor de quoi payer leurs dettes à la justice divine, en priant DIEU de vouloir bien l'agréer. C'est pourquoi elle ne leur remet les peines que d'une manière médiate ou indirecte, c'est-à-dire, elle prend du trésor qu'elle possède la portion des mérites et des satisfactions qui correspond à l'indulgence obtenue, et la présente à DIEU, le suppliant de soulager d'autant les pauvres âmes souffrantes, Cela se fait ordinairement moyennant quelques bonnes œuvres déterminées que les vivants accomplissent dans le but d'appliquer aux âmes du Purgatoire l'indulgence qui y est attachée.

“Si donc DIEU accepte la satisfaction qui lui est présentée par l'Eglise, les âmes du Purgatoire auxquelles est appliquée l'indulgence recevront la remise, ou partielle ou totale, de la peine temporelle qui leur reste à subir. Or, nous avons tout lieu de croire que DIEU l'accepte en effet. Le dogme de la communion des saints, avons-nous dit, n'est-il pas le garant de cette croyance ? Les mérites de JÉSUS-CHRIST, de MARIE et des élus ne sont-ils pas infiniment chers aux yeux de Dieu ? Et l'Eglise qui les offre, n'est-elle pas l'épouse

(1) LES INDULGENCES, par le R. P. F. BERINGER, S. J.—2 vols, in-8° de plus de 500 pages chacun, vraie mine pour quiconque veut étudier la nature et l'usage des Indulgences. Chez MM. Cadieux et Derome. Prix: \$2.00.

bien-aimée, l'épouse glorieuse, sainte, et immaculée de son Fils? Quand l'Eglise offre et prie, n'est-ce pas le Saint-Esprit qui offre et prie en elle et par elle?

"L'on voit clairement par ce qui précède ce que signifie l'expression : *Les Indulgences sont appliquées aux âmes du Purgatoire PAR VOIE DE SUFFRAGE.* "PER MODUM SUFFRAGII." Elle ne veut pas dire qu'on offre seulement à DIEU pour ces pauvres âmes une simple prière, une supplication quelconque, mais une supplication, une prière unie à l'offrande des satisfactions de JÉSUS-CHRIST et des saints, puisées dans le trésor de l'Eglise. Toutefois le Seigneur ne s'est pas engagé par une promesse formelle à appliquer entièrement et à l'âme désignée, le prix qui lui est offert, cette application étant liée aux desseins de ses conseils adorables, et dépendant peut-être aussi du soin que les morts ont pris pendant leur vie de se rendre dignes de ce secours. D'autre part, celui qui veut gagner l'indulgence pour les morts, a pu, soit par ignorance, soit par oubli, omettre une ou plusieurs des conditions prescrites, ou les remplir négligemment; et dès lors nous ne sommes point certains, d'une certitude absolue, que l'indulgence appliquée à telle et telle âme du Purgatoire a obtenu son effet." (IBID.)

20. *De quelle manière devons-nous appliquer les Indulgences aux défunts pour qu'elles produisent plus sûrement leur effet?*

S'il s'agit d'une Indulgence plénière, répond M. l'abbé COLLOMB, il est certain que, pour qu'elle reste plénière et qu'elle puisse produire son effet comme telle, il faut qu'elle ne soit appliquée qu'à un seul défunt; car si on l'appliquait aux défunts en général, ou seulement à quelques-uns, elle ne serait plus plénière pour aucun, étant divisée entre plusieurs. Il faut de plus que le défunt soit tellement déterminé, qu'il ne puisse pas être confondu avec un autre, sauf cependant à se proposer des intentions secondaires dans le cas où le premier défunt n'aurait pas de besoin ou ne pourrait pas recevoir le bienfait de cette indulgence.

Appliquez, par exemple, l'Indulgence plénière à telle personne que vous avez connue, ou, à son défaut, à telle autre; à la personne qui vous a fait le plus de bien; à celle que vous avez vous-même le plus scandalisée; à l'âme qui est la plus proche ou à celle qui

est la plus éloignée de sa délivrance ; à celle qui est la plus délaissée des vivants ; à celle qui a eu le plus de dévotion envers la sainte Vierge ; à l'âme de votre plus proche parent qui a le plus besoin de prières, etc. Je dis *qui a le plus besoin de prières*, parce qu'il pourrait facilement arriver qu'il y eût en Purgatoire deux ou trois personnes à égal degré de parenté avec vous, et, dans ce cas, la personne ne serait pas assez déterminée, et, par conséquent, l'Indulgence plénière n'aurait pas son effet.

Rien n'empêche cependant, dit le P. Maurel, d'offrir à DIEU ces indulgences pour les âmes du Purgatoire les plus délaissées, ou pour les morts de telle paroisse, de telle famille, même pour les morts en général.

30. *A quelles conditions peut-on gagner les Indulgences de la Ligue du CŒUR de JÉSUS, ou de l'Apostolat de la Prière ?*

Aux deux conditions suivantes : (a) avoir été régulièrement admis dans la Ligue ; (b) s'acquitter fidèlement des pratiques de l'Œuvre.

L'admission comprend l'inscription sur le registre d'un centre dûment agréé par un Diplôme, et la réception d'un *Billet d'admission* de la part d'un directeur local ou d'une personne dûment déléguée à cet effet par un directeur de l'Œuvre.

Si nous entrons ici dans plus de détails à ce sujet, c'est que nous savons que beaucoup de personnes perdent depuis longtemps les indulgences de l'Apostolat, parce que leur admission n'a pas été valide dès le principe. Ici, par exemple, on aura un *registre* de l'Apostolat et on y inscrira les noms, mais sans avoir jamais reçu de Diplôme de la part du Directeur Supérieur ou d'un Directeur diocésain *approuvé par le Directeur général* (la nomination par l'Ordinaire ne suffit pas) ; là, on enregistrera les noms, mais on omettra de donner le *Billet d'admission* ; ailleurs, on sera enrôlé par une personne qui n'aura été autorisée par aucun Directeur à servir d'intermédiaire en qualité de Zélatrice ; dans ces cas et dans d'autres semblables, les indulgences sont perdues.

Il n'y a au Canada que les Religieux ou les Religieuses appartenant à des Communautés dont les Supérieurs généraux ont fait une communication spéciale des mérites, prières, etc., de leurs Communautés à

L'Apostolat, qui soient dispensés de l'obligation de l'inscription et du *Billet d'admission* ; mais ils doivent cependant être reçus par quelqu'un qui ait le pouvoir d'admettre dans l'Apostolat, et cette réception doit se faire par quelque signe extérieur d'agrégation "*signum externum agregationis*. Ce signe peut être la remise d'une médaille, d'un Scapulaire, d'une notice quelconque. Ce peut être un simple mot : *Voulez-vous faire partie de l'Apostolat de la Prière ?—Oui, je le veux.*"

Quant aux pratiques de l'Apostolat, il suffira de dire ici que celle du 1er Degré (l'Offrande ou Consécration au Sacré Cœur, faite à la prière du matin) est seule *essentielle* : on peut en gagner les Indulgences sans accomplir les pratiques des deux autres Degrés. Ces dernières ne sont obligatoires que pour les Associés qui veulent gagner les Indulgences du deuxième et du troisième Degré.

---

#### DANS UNE MISSION SAUVAGE.

Un zélé Missionnaire du Nord-Ouest nous écrit :

Le 20 juillet, ma petite église était parée comme pour la plus grande fête de l'année. Non seulement les enfants, mais les parents aussi s'étaient approchés des sacrements le matin, et le soir avait lieu la Consécration des enfants au Sacré Cœur. Cette cérémonie a été des plus touchantes. Les parents avaient tenu à présenter leurs enfants eux-mêmes et pendant l'acte de consécration de pauvres mères élevaient leurs enfants vers la statue du Cœur adorable de notre divin Sauveur, conjurant ce saint Cœur de les prendre sous sa puissante protection. Je ne doute pas que cette fête ne laisse de fructueux souvenirs dans cette mission et je pense que bientôt nous pourrions constater un grand changement parmi ces pauvres sauvages.

---

Nous recommandons de nouveau *l'Œuvre des petits sauvages* à la charité de nos Associés ; cette sorte de charité est un excellent moyen d'attirer les bénédictions du Sacré Cœur sur ceux qui la pratiquent.

---

### Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière, Ligue du Cœur de Jésus.

N. B. Le premier nom de chaque alinéa est celui du diocèse; les autres noms qui ne sont accompagnés d'aucune désignation spéciale, sont ceux des paroisses.

- Burlington, Vt., (E. U.):** Congrégation de N. D., à St. Albans et à St. Johnsbury.
- Chicago, Ill., (E. U.):** Congrégation de N. D., à Aurora, à Bourbonnais Grove; à Chicago; à Kenkakee, et à Ste Anne, Ill.
- Chicoutimi, P. Q.:** Congrégation de N. D., à la Baie St. Paul.
- Hartford, Conn. (E. U.):** Congrégation de N. D., à Waterbury.
- Kingston, Ont.:** Congrégation de N. D. à Brockville; à Cornwall; à Kingston; Ecole Ste. Marie du lac (C. de N. D.), à Kingston; Congrégation de N. D. à St. André West; à Trenton; à Westport et à Williams-ton.
- Manchester, (E. U.):** L'Académie des Sts. Anges (Srs Grises), à West Manchester.
- Montréal, P. Q.:** La Congrégation de N. D., à Boucherville; à Chambly; à Chateauguy; à Huntingdon et à Joliet. — St. Joseph de Lanornie; l'Académie des Cleres de S. Viateur, ibid.; le couvent de la Providence, ibid. — La Congrégation de N. D., à l'Assomption et aux Cèdres. — L'Hospice S. Benoît-Joseph-Labre, à la Longue Pointe. — Les Maisons suivantes de la Congrégation de Notre-Dame, (à Montréal): les Académies Bourgeois, Notre-Dame des Anges; Ste Anne, S. Antoine, S. Denis, S. Léon, S. Patrice, S. Urbain et Visitation; les Ecoles de la Côte S. Paul, de la Pointe S. Charles; la Maison-Mère (à Villa-Maria), la Maison Notre-Dame (Rue S. Jean Baptiste); la Maison de l'Île S. Paul; le Pensionnat Ste. Catherine; le Pensionnat Mont Ste. Marie et le Pensionnat Villa-Maria. — La Congrégation de Notre-Dame, à Oka; à S. Eustache; à S. Jean; à Ste. Thérèse.
- New-York (E. U.):** La Congrégation de N. D., à New-York (East Lexington Av.)
- Nicolet, P. Q.:** L'Académie de S. Thomas de Pierreville; la Congrégation de N. D., à S. Christophe et à Victoriaville.
- Ottawa, Ont.:** N. D. des Anges, à Masson; la Congrégation de N. D., à Ottawa (rue Gloucester). — S. Jacques, à Embrun.
- Peterborough, Ont.:** Linsay (la Purification); Cobourg (St. Michael's); la Congrégation de N. D., à Peterborough.
- Portland, Maine, (E. U.):** La Congrégation de N. D., à Lewiston; le Couvent des Srs de Jésus-Marie, ibid.
- Providence, R. I. (E. U.):** La Congrégation de N. D., à Providence.
- Quebec:** La Congrégation de N. D., à Kamouraska; à la Pointe-aux-Trembles (Portneuf); le Pensionnat de Bellevue (Cong. de N. D.); N. D. de Beauport (Cong. de N. D.), à Québec; la Congrégation de N. D., à S. Roch (Québec) et à S. Sauveur (Québec); à la Rivière-Ouelle; à S. Aubert; à S. Augustin (Portneuf); à Ste. Croix; à Ste. Famille; à S. François du Sud; à Ste. Marie (Beauce); à S. Romuald et à S. Thomas (Montmagny).
- S. Hyacinthe, P. Q.:** L'Asile de S. Victor (Srs de la Providence), à Belœil; la Congrégation de N. D., à S. Athanase; à S. Denis et à Sorel. — S. Bernardin, à Waterloo; le Collège des FF. Maristes, ibid.; le Couvent des SS. Noms de J. M., ibid.
- Sherbrooke, P. Q.:** La Congrégation de N. D., à Sherbrooke; à Richmond et à Windsor Mills; le Séminaire S. Charles Borromée, à Sherbrooke.
- Toronto, Ont.:** L'Ecole de Réforme, à Penetanguishene.
- Trois-Rivières, P. Q.:** La Congrégation de N. D., à Ste. Anne de la Pérade et à Ste. Anne d'Yamachiche; le Couvent de la Providence, à Ste. Ursule.

Le chiffre total des paroisses, Communautés ou Œuvres Catholiques régulièrement agrégées par un Diplôme à l'Apostolat de la Prière est actuellement de 665 au Canada et dans les centres canadiens des États-Unis, et de 45,126 dans le monde entier. C'est pour avoir, par inadvertance, additionné les agrégations canadiennes avec le total donné en juillet dernier par le Directeur général, lesquelles agrégations étaient déjà comprises dans ce total, que nous avions porté à 45,424 le nombre total des agrégations : il eut fallu écrire 44,852.

---

Consécration des Familles et des Enfants au  
Sacré Cœur de Jésus.

**LIVRES D'OR DE 1890.**

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière livraison, nous expédierons dès le commencement de ce mois les ALBUMS des familles et des enfants consacrés au Sacré Cœur, à Paray-le-Monial, pour qu'ils y soient déposés sur le tombeau de la B. Marguerite-Marie en cette année de son deuxième Centenaire.

Nous donnons avis qu'il sera inutile de nous envoyer de nouvelles listes de noms après la Toussaint. Nous publierons prochainement les statistiques se rapportant à ce beau mouvement de consécration des enfants canadiens au Sacré Cœur.

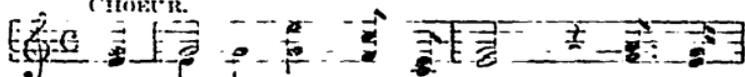
---

**ACTIONS DE GRACES AU SACRÉ CŒUR.**

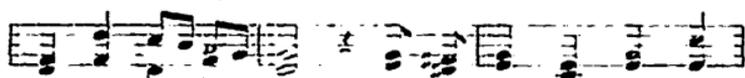
MONTREAL, 1er octobre 1890.—Il y a quelques semaines ma mère fut atteinte d'une maladie très grave, Ma première pensée fut de m'adresser au Sacré Cœur de Jésus. Je fis une neuvaine, aidé de tous les membres de la famille, pour demander au Sacré Cœur la vie et la santé de celle que j'aime comme une mère. La faveur que je demandais si instamment m'ayant été accordée, je m'acquitte avec la plus vive reconnaissance de la promesse que je fis alors au Sacré Cœur de lui rendre publiquement mes très indignes actions de grâces dans le MESSAGER de ses bienfaits.—Loué et aimé soit à jamais le divin Cœur de Jésus!!!

## N<sup>o</sup>. 6. Venez, Gardes d'Honneur!

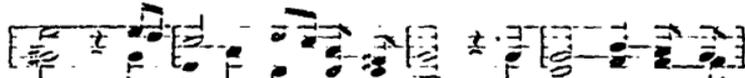
CHOEUR.



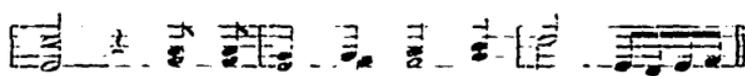
Ve - nez, Gar - des d'Hon - neur! En - tou -



rez le di - vin Cœur! En - tou - rez le di - vin

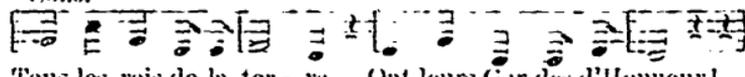


Cœur! Ve - nez Gardes d'Honneur! Venez, Gardes d'Hon -

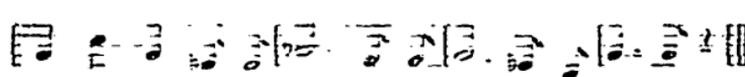


neur! En - tou - rez le di - vin Cœur.

SOLO.



Tous les rois de la ter - re Ont leurs Gar - des d'Honneur!



Et le Roi de mon Cœur Res - te - rait sol - i - tai - re!

2

Que notre amour fidèle  
Veille près du grand Roi.  
Qu'à sa divine loi  
Aucun ne soit rebelle.

3

Dans sa plaie adorable  
Puisons tous chaque jour;  
Elle est du pur amour,  
La source intarissable.

4

La Garde, ô Cœur Hostie,  
Sous son humble étendard  
Veut former un rempart  
Contre leur haine impie.

5

Dans ton doux sanctuaire  
Nous viendrons tour-à-tour  
Sécher avec amour  
Tes pleurs, ô tendre Père.

6

De l'inférieure rage  
Ce Cœur te sauvera  
Ce Cœur t'abritera  
Pendant les jours d'orage.

7

Fervente sentinelle  
Oh! ne le quitte plus;  
Le Cœur du roi Jésus  
Sera ta citadelle.

PETT MESSAGER DU CŒUR DE MARIE

Bulletin de Novembre 1890. — 1<sup>re</sup> Partie.



LE

JUBILÉ DE LA B. MARGUERITE-MARIE

A PARAY-LE-MONIAL.

8 septembre — 1<sup>er</sup> novembre.

**D**ÉSA, notre *Messenger du*  
*Cœur de Jésus* a transmis à ses lecteurs les premiers échos de ces fêtes magnifiques.

Toutes les rues — disions-nous, après le *Pèlerin de Paray* — sont admirablement pavoisées ; la variété et le bon goût ont présidé à ces décorations.

Chaque quartier de la cité a voulu avoir son arc de triomphe, pour célébrer les louanges de l'Apôtre du sacré Cœur, et marquer sa reconnaissance pour le jubilé de son glorieux centenaire.

Ce que nous aimons à constater, ce qui fait le caractère spécial de cette grandiose manifestation, c'est qu'elle n'est pas le fait de quelques-uns, mais de tous. Tous les cœurs ont battu à l'unisson, dans la petite ville du Sacré-Cœur, pour s'associer à ces fêtes religieuses.

Si de l'extérieur, nous pénétrons dans la Basilique, nous serons agréablement impressionnés par les oriflammes éclatantes, mariant leurs vives couleurs aux bannières déjà brunies par le temps ; des couronnes de verdure, parsemées de marguerites, complètent l'ornementation.

En sortant de la Basilique, entrons dans le clos des chapelains : l'arc de triomphe qu'on élève au-dessus de la porte de l'enclos porte cette inscription : « A l'Apôtre du sacré Cœur ! »

A travers les allées du clos, les oriflammes volent au vent et forment, autour de la grande statue du Sacré-Cœur et de la croix de Jérusalem, comme un vêtement de fête.

Mais c'est à la Visitation que revenaient de droit les plus belles décorations, et les sœurs de Marguerite-Marie n'ont point failli à leur tâche : témoin l'ornementation gracieuse de la cour d'entrée de la chapelle, la guirlande de mousse qui s'étend tout le long des murs extérieurs du monastère, les décorations de la porte de Nazareth, par où doivent entrer les processions dans le jardin du couvent, enfin les quatre magnifiques reposoirs disposés à l'intérieur.

Ajoutons, d'après le correspondant de l'*Uniters*, quelques mots sur l'une de ces belles fêtes qui se suc-

cèdent à Paray-le Monial, du 8 septembre au 1<sup>er</sup> novembre.

... Le vendredi 12 septembre, quinze mille pèlerins, venus de toutes parts, sont réunis à Paray.

A sept heures, Son Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, a dit la messe à la Visitation, au milieu d'une assistance nombreuse.

A dix heures, a lieu la grand'messe pontificale, célébrée par S. G. Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié.

L'entrée à la Basilique du cortège des évêques était vraiment solennelle. Mgr Perraud ouvrait la marche. NN. SS. Laborde, évêque de Blois; Sonnois, de Saint-Dié; Turinaz, de Nancy; Coullié, d'Orléans, le suivaient, et S. Em. le cardinal Richard, en habits de chœur, fermait la marche.

Avant d'entrer dans le chœur, Mgr Perraud salue Mgr Richard et les autres prélats, et leur adresse une belle et pieuse allocution. Mgr Richard, en son nom propre et en celui des autres évêques, répond avec un accent plein de cœur.

Le vénéré prélat fait allusion à l'achèvement de l'église de Montmartre, à la béatification de Jeanne d'Arc et à la canonisation de la B. Marguerite-Marie. Le cardinal monte à son trône, et Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié, s'avance au pied de l'autel pour commencer la messe pontificale.

A l'évangile, Mgr Turinaz paraît en chaire et, d'une voix émue et puissante, commente devant son auditoire la parole de Notre-Seigneur à la Bienheureuse : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes. »

Dès une heure, la foule se presse dans la Basilique, pour assister à la procession qui doit se faire dans l'enclos de la Visitation.

Les pèlerins portaient les bannières de leur ville ou de leur pays. Deux bannières attiraient l'attention : c'étaient celle de Metz, toute noire et entourée d'un crêpe; et celle de l'Alsace, noire et blanche, entourée aussi d'un crêpe et suivie d'une troupe d'Alsaciennes en

costume national. Après la foule des fidèles, les prêtres suivaient, revêtus de surplis.

Le dais venait ensuite, et derrière, les cinq évêques. Les hommes fermaient le cortège... Comme vient de l'écrire, dans les annales de l'Ordre, une religieuse de la Visitation : « *Le manteau d'allégresse dont la B. Marguerite-Marie se sentit revêtue, à son entrée dans le monastère de Paray, s'est étendu à toute la ville.* » Espérons qu'il s'étendra plus encore et couvrira la France entière, par l'effusion des grâces qui débordent du Cœur sacré de Jésus!

Depuis lors — continue le correspondant — les fêtes de Paray se continuent avec une splendeur, et surtout avec une douceur de piété vraiment incomparables.

Nous savons que nos chers Associés d'une multitude de centres y prennent, comme il est juste, la plus large part.

## Les serviteurs de MARIE

### L'AVOCAT DES PAUVRES

La Bretagne tout entière s'est levée, ces jours derniers, pour rendre hommage à l'un de ses plus illustres enfants, qui fut un grand serviteur de MARIE et l'avocat des pauvres : Ervoan Hëlory, seigneur de Kermartin. Ce personnage est mort il y a plus de cinq siècles, et sa mémoire est aussi présente, aussi vivace en Bretagne qu'aux jours de Charles de Blois et de la duchesse Anne. Son nom béni est demeuré dans toutes les bouches.

### I

Saint Ervoan en breton, saint Yves en langue française, modeste gentilhomme des environs de Tréguier, et mort curé de cette ville, doit sa longue renommée,

la filiale affection de ses concitoyens, son persistant triomphe à travers les siècles, à son titre touchant d'*Avocat des Pauvres*.

Cette qualification n'est pas un à peu près. Yves Héloré fut avocat, avocat de profession, avant d'être prêtre; et c'est avec raison que les gens de loi l'ont toujours proclamé leur *patron spécial*. Il débute comme eux en venant de sa province étudier le droit à Paris, se loge dans une chambrette du quartier latin, rue du Fouarre, suit les cours de l'Université, prend ses grades, et retourne au pays défendre la veuve et l'orphelin. Ce qui distingue cet avocat parmi ses confrères, c'est qu'il n'accepte pas d'honoraires, qu'il plaide pour l'amour de DIEU, et que les pauvres sont ses clients favoris.

Ses compatriotes — je parle de ceux qui vivaient il y a cinq cents ans — passaient pour aimer la chicane : un vieux poète les appelle *causidicos Britannos*, ces plaideurs de Bretons ! Les chroniques les peignent comme *moult litigieux*.

Le zèle du nouvel avocat ne fut donc pas sans emploi ; la tradition populaire a conservé le souvenir de plusieurs procès où il intervint. L'un des plus célèbres est l'*affaire des deux marchands*. Sa cliente était ce jour-là une pauvre aubergiste qui s'était mise en mauvais cas. Deux marchands descendus chez elle lui avaient confié une *bougette*, une valise pleine d'écus d'or, disaient-ils, lui enjoignant de ne la restituer qu'à tous deux ensemble. Puis l'un des marchands était venu dire à la veuve :

« Mon camarade m'attend là dehors ; nous partons ; donnez-moi vite la bougette. »

Elle l'avait donnée. Le second marchand lui intentait procès, se déclarant volé par le premier et réclamant la valise. Saint Yves parut devant le juge :

« Messire, dit-il, cette pauvre veuve a retrouvé la bougette, elle est prête à la livrer : mais, d'après la convention, elle ne la remettra qu'aux deux marchands réunis. Je n'en vois qu'un ici ; c'est le plaignant. Où donc est l'autre ? »

Le plaignant, très surpris d'un plaidoyer si inattendu, se troubla, s'embrouilla, finit par s'avouer coupable et même dénoncer son complice. On retrouva la valise : elle contenait de vieux clous ! On retrouva même le complice : les deux compères durent avouer qu'ils avaient voulu spéculer sur la veuve, et saint Yves gagna son procès.

## II

Singulier avocat, dit la légende rimée, singulier avocat qui plaidait sans tricher :

Advocatus et non latro,  
Res miranda populo !

Singulier avocat, en effet, qui, avant de prendre en main une cause, exigeait de son client le serment formel que celui-ci était de bonne foi et réellement dans son droit ; qui faisait lui-même les frais du procès, quand le pauvre homme n'y pouvait suffire, et qui tranchait avec tant d'adresse et de droiture qu'on vit un jour, dans une cause matrimoniale, le juge descendre de son siège et installer saint Yves à sa place, pour qu'il décidât de la contestation !

Singulier avocat, qui nourrissait les pauvres en épuisant sa huche et son grenier, qui se déshabillait pour les vêtir, qui quittait son lit pour les y coucher, qui cherchait leur compagnie, qui pansait leurs plaies, qui établissait un hôpital dans sa propre maison, qui trouvait du vin pour ses malades et ne buvait que de l'eau, qui prenait soin d'amuser les pauvres et de les faire sourire !

La Bretagne a fidèlement conservé l'image et le type du saint avocat, toujours muni de sa liasse de papiers, de son bréviaire et de sa bourse pendus à son bras, coiffé du bonnet carré des docteurs en droit. Elle l'a chanté dans sa langue mystérieuse, elle l'invoque sous des titres touchants : *Lumière de la Patrie, défenseur*

*des innocents, tuteur des veuves et des orphelins, fleur de l'Armorique, destructeur des procès, client de la Sainte Vierge, prince de la paix, règle de la justice, priez pour nous!*

Rennes et Nantes ont consacré à saint Yves des églises encore subsistantes aujourd'hui. Beaucoup de villes et de villages ont suivi cet exemple. Dans toute la presque île bretonne, des édifices, des rues, des places répètent le nom bien-aimé; il est peu de familles qui ne le perpétuent héréditairement sur la tête de leurs fils ou de leurs filles.

La popularité du saint avocat s'est même étendue dans toute l'Europe. Mais, dans ce concert universel, Tréguier s'est réservé le plus éclatant hommage.

La pieuse petite cité de Basse-Bretagne fut cruellement éprouvée, en 1794, par huit cents révolutionnaires envoyés d'Étampes. Ces étrangers forcenés s'en prirent à l'ami du peuple, au bienfaiteur des humbles, à l'avocat des pauvres : ils brisèrent l'artistique tombeau sur lequel dormait couchée la blanche statue de saint Yves, recouverte d'un dais de pierre dentelée, que soutenaient d'élégantes et sveltes colonnettes.

Aujourd'hui, un tombeau, digne du saint protecteur de la Bretagne, s'élève à la place de l'ancien. Il rappelle, avec une élégance nouvelle, la disposition du premier monument, détruit par les barbares, et l'on vient de célébrer son inauguration.

L. DE LA BRIÈRE.

### La mère de saint Yves.

Mgr Freppel a prononcé, durant les fêtes de Tréguier, le panégyrique du grand avocat des pauvres. De ce beau discours nous aimons à détacher cette page, aussi touchante que gracieuse :

« Une voix bien douce et bien pénétrante était allée au fond du cœur de saint Yves, la voix de sa mère lui disant :

« — O mon fils, vivez de façon à devenir un saint. »

Et l'enfant répondait :

« — C'est à quoi je tends, et je n'ai pas d'autre dessein. »

« Admirable parole d'une pieuse mère, et qui allait le suivre tout le long de la vie, comme la voix de DIEU même. Je ne sais ce qu'il y a de vrai dans cette délicieuse légende qui nous montre saint Yves s'entretenant avec sa mère, alors même qu'une longue distance l'en tenait séparé; mais je ne connais rien de plus touchant.

« — Mets tes pieds sur les miens, disait-il à l'un de ses condisciples, et tu entendras la voix de ma mère. »

« Cette voix de sa mère, Yves continuait à l'entendre lorsque, en compagnie de son jeune ami, Jean de Kergoz, il suivait les leçons de l'école presbytérale de Pleubian ou de l'abbaye de Beauport; et je n'en suis pas étonné.

« Tous tant que nous sommes, n'est-ce pas à la *famille* que nous devons la meilleure partie de nous-mêmes? Ce qui nous vient d'ailleurs est d'ordinaire peu de chose. Si la foi repose en nous calme et forte; si notre âme s'est épanouie aux rayons de l'éternelle vérité, c'est que, à notre entrée dans le monde, nous avons trouvé auprès de notre berceau un instituteur, le premier et le plus sérieux de tous : c'est que, de bonne heure, nos mains se sont enlacées dans les mains de notre mère, pour chercher le chemin du ciel; c'est que, avant de devenir pour nous une certitude, la doctrine nous était apparue sous les traits de la piété, avec le charme de la tendresse, dans cet inimitable composé de grâce et de force, de dévouement et de bonté, d'innocence et d'amour, qu'on appelle une *mère chrétienne*. »

*N. B.* — Nos lecteurs apprendront sans doute avec joie que, dans l'ancienne paroisse de Saint-Yves (Tréguier), la *Commun-ion mensuelle des enfants* fleurit à merveille. Que le grand avocat des pauvres devienne aussi le grand protecteur des enfants de la Bretagne et de la France!



**LE SACRÉ CŒUR ADORÉ PAR LES ANGES**

Tableau exécuté du vivant de la B. Marguerite-Marie.

### Consécration des enfants et des Instituts religieux au Cœur de JÉSUS.

Nous continuons à recevoir des listes d'enfants consacrés au divin Cœur de Jésus, et les relations qui les accompagnent nous disent en résumé :

« La Consécration dialoguée des enfants, accomplie suivant les indications du *Message* (confession, communion, scapulaires du Sacré-Cœur, exposition du très Saint-Sacrement) a produit une vive et très pieuse impression sur les enfants, les parents et tous les assistants. »

Il en est même qui ajoutent :

« Depuis de longues années, nous n'avions pas eu dans notre église de cérémonie aussi belle, aussi émouvante. »

Mais, parmi ces lettres reçues, il en est deux que nous tenons à citer. Elles nous montreront deux Instituts, voués à l'enseignement des garçons dans les écoles primaires, qui se consacrent officiellement au divin Cœur de Jésus; cet exemple ne peut qu'être édifiant et profitable.

« Mon Révérend Père, — Il y a plusieurs années, notre Institut a été agrégé à l'Apostolat de la Prière; depuis lors, la dévotion au Cœur de Jésus a fait de grands progrès parmi nous. Le 28 juin, la *consécration officielle* de notre congrégation au Cœur de Jésus a été splendide.

« Le divin Cœur de Jésus nous a visiblement récompensés; en voici une preuve: malgré le mauvais vouloir des commissions d'examen pour le brevet de capacité, nous avons obtenu un succès complet.

« Gloire au divin Cœur! »

Voici la seconde lettre :

« Mon Révérend Père, — J'ai l'honneur de vous adresser la liste de tout le personnel de notre Maison-Mère, qui s'est consacré solennellement au divin Cœur de Jésus, le dimanche 30 juin (*Frères et élèves.*)

« Chacun de nos autres établissements a dû ou devra vous faire parvenir celle qui le concerne.

« Vous voudrez bien, mon Révérend Père, réunir toutes ces listes, pour les joindre au Livre d'or du Sacré-Cœur.

« Puisse la France tout entière donner à Notre-Seigneur ce témoignage d'amour et de réparation, et daigne ce divin Cœur nous bénir et nous sauver, nous et nos enfants, du péril où nous sommes ! »

#### CONSÉCRATION DES ENFANTS

1° *Listes d'inscription* pour les enfants consacrés : gratuites ; 2° *Consécration dialoguée des enfants* : 50 exempl., 50 cent. ; 100 ex., 75 cent. ; mille ex., 6 fr. ; 3° *Le centenaire de la B. Marguerite-Marie* : Prière à la B. Marguerite-Marie, même prix ; 4° *Sca-pulaire du Sacré-Cœur* : le cent, 1 fr. ; 5° *Médailles du Sacré-Cœur* : le cent, 1 fr. 75 ; 6° *Billets d'admission dans l'Apostolat* (gratuits). — Pour frais de port et d'expédition : 100 billets, 20 cent.

*N. B.* — Le centenaire de la B. Marguerite-Marie nous invite naturellement à consacrer tous les enfants au divin Cœur de Jésus ; que les Prêtres et les Maîtres ne négligent donc pas de clôturer les *retraites annuelles* des élèves par cette Consécration si désirée de Notre-Seigneur.

#### L'alcoolisme et ses conséquences fatales pour les familles.

L'abus des boissons alcooliques est une plaie qui ronge, dans nos sociétés modernes, un bien grand

nombre d'existences et qui plonge beaucoup de familles dans la ruine, le déshonneur et la mort. L'article suivant, dû au docteur Esseiva, est bien capable de faire réfléchir les malheureux esclaves des boissons enivrantes. S'ils ont tant soit peu de conscience et de dignité, ils renonceront, à tout jamais, à leur funeste passion.

Après avoir rappelé que le cerveau *attire* l'alcool, (les expériences chimiques et l'anatomie l'ont mille fois constaté), le docteur Esseiva continue ainsi :

« Il n'est donc point étonnant que les abus habituels de boissons spiritueuses troublent si fréquemment l'*intelligence*, et que, dans tous les pays, le nombre des *cas de folie* augmente en proportion de la quantité d'*alcool consommé*. Cette augmentation est surtout sensible dans les pays qui consomment beaucoup d'*eau-de-vie*.

« Les excès alcooliques, écrit un des premiers médecins aliénistes de notre époque, sont une des causes les plus importantes de la dégénérescence physique, intellectuelle et morale des *nations* comme des *individus*. »

« D'après les données les plus positives de la science, résumées par le docteur Morel, de Rouen, l'alcool agit comme suit dans les *familles* :

« Première génération : Dépravation morale, excès alcooliques ;

« Deuxième génération : Ivrognerie habituelle, accès de manie, ramollissement cérébral ;

« Troisième génération : Hypochondrie, mélancolie, suicides, homicides ;

« Quatrième génération : Imbécillité, idiotisme, stérilité, extinction de la famille.

« Un grand naturaliste anglais a constaté également que les familles d'ivrognes s'éteignent à la *quatrième génération*, et, dans aucune autre circonstance peut-

être, ne se réalise aussi complètement cette menace du premier commandement de DIEU :

« Je punirai les péchés des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de ceux qui me haïssent. »

« Cette quatrième génération qui s'éteint rentre sans doute dans le grand plan de la nature, qui, par une sélection naturelle, élimine ainsi les éléments gangrenés et nuisibles au bien-être général ; mais, *que de larmes pour en arriver là !*

« Ivrognes, rendez-vous à Marsens, et voyez combien d'individus y sont pour ivrognerie. Notez bien que beaucoup de personnes sont dans des maisons d'*aliénés*, non pour avoir avalé trop de schnaps, car elles n'en connaissent pas même le goût, mais bien pour avoir bu trop de vin et de bière, et trop souvent des vins fins et des liqueurs fines, *surtout entre les repas.* »

Ainsi parle le docteur Esseiva, et des faits sans nombre ne donnent que trop raison à ses dires. Pères de famille, qui seriez tentés de vous adonner aux excès de la boisson, voyez quel épouvantable avenir vous réservez et vous préparez à vos descendants !

### La Communion quotidienne des enfants et Sa Sainteté Léon XIII.

Au mois de mars dernier, nous avons cité ces paroles, qui ont dû surprendre plus d'un lecteur :

« A Dôle, au collège de Notre-Dame de Mont-Roland, on se croirait revenu aux temps de la *primitive Église*. Voici ce qu'on nous écrit :

« Je vous parlais tout à l'heure d'un beau spectacle. En voici un qui me ravit et m'enchanté tous les matins. Vous seriez vous-même très édifié de voir la moitié de la division des grands et de celle des petits

« entrer à la chapelle, tous les jours, en descendant  
 « du dortoir, pour aller recevoir le pain des anges.  
 « Priez pour que cette pieuse pratique se conserve tou-  
 « jours dans le cher collège de Dôle. Avec la commu-  
 « nion fréquente et *quotidienne*, il sera toujours agréa-  
 « ble à DIEU. C'est l'important. Demandez cette grâce  
 « au Cœur adorable de Notre-Seigneur. »

Depuis ce jour, nous avons ouvert une campagne en faveur de la communion très fréquente, et même *quotidienne*, dans les pensionnats chrétiens. Or, le R. P. Richard, qui est le Père spirituel du collège de Dôle, nous adresse la lettre suivante :

« Mon Révérend Père, — Je crois vous faire plaisir en vous envoyant le texte de la *Bénédiction Apostolique* que le Saint Père a daigné accorder à tous les « enfants de la Sainte Table » qui communient *quotidiennement*, dans notre collège de Dôle.

« Cette bonne nouvelle ne pourra qu'engager les Directeurs des collèges et des pensionnats à devenir très généreux dans l'administration de cet auguste sacrement. Que d'âmes en état de péché mortel, à cause de la rareté des communions !

« Votre campagne en faveur de la communion très fréquente, et même *quotidienne*, ravit tout le monde. La bénédiction du Saint-Père ne peut que vous encourager vous-même à poursuivre ce saint et fructueux labeur.

« Voici donc ce qu'on m'envoie de Rome, avec la photographie de Léon XIII.

« Pierre Richard, prêtre de la Compagnie de Jésus, « humblement prosterné aux pieds de votre Sainteté, « la supplie de lui accorder ainsi qu'à ses collaborateurs « la Bénédiction Apostolique, comme un gage de puissant encouragement à leurs efforts pour la formation « chrétienne de la jeunesse, et d'étendre cette bénédiction aux élèves de l'École libre de Notre-Dame de « Mont-Roland, à Dôle, diocèse de Saint-Claude, qui « sous le nom d' « Enfants de la Sainte Table, » s'appro-

« chent très fréquemment, et même *quotidiennement*,  
« avec un grand profit pour leur âme, de l'adorable  
« Sacrement de l'Eucharistie. »

Romæ, e secretaria statûs, die 11 julii 1890.

SS<sup>mus</sup> D. N. Leo PP. XIII *benignè annuit pro gratiâ* <sup>1</sup>.

† MARIUS MOCENNI, arch. Eliopol.

Subst. secret. statûs.

Notre correspondant conclut sa lettre par ces mots :  
« Un de nos Pères a fait deux magnifiques instruc-  
tions à nos élèves sur la *communion quotidienne*. De-  
puis, tous nos élèves, sauf quatre ou cinq, ont commu-  
nié chaque jour. Les fruits en sont toujours merveil-  
leux. Je connais plusieurs autres collèges où la *Com-  
munion quotidienne* produit les mêmes résultats et  
transforme les enfants. — Deo *gratias!*

« P. RICHARD, S. J. »

Nous croyons inutile d'insister. Ces faits parlent as-  
sez, et plus encore la Bénédiction et l'Approbaton Apo-  
stolique. Puissent-ils exciter dans l'âme de tous nos  
jeunes lecteurs le désir de communier *très fréquemment*,  
et dans l'âme de tous les prêtres la résolution d'amener,  
avec sagesse sans doute, mais avec une invincible per-  
sévérance, la jeunesse des écoles à la communion très  
fréquente, et même quotidienne.

A ce prix, nous verrons dans nos collèges chrétiens  
refleurir la ferveur et l'innocence de l'Église primitive.  
Que les divins Cœurs de JÉSUS et de MARIE exaucent  
ces vœux et ce souhait!

<sup>1</sup> Rome, de la Secrétairerie d'État, le 11 juillet 1890.

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII accorde volontiers la fa-  
veur demandée.

**Intention générale pour Novembre 1890**

*Désignée par Son Ém. le Cardinal Préfet de la Propagande  
et bénie par Sa Sainteté Léon XIII :*

LE CULTE DES SAINTS PATRONS

Le cardinal Baronius, le grand annaliste de l'Église, s'exprime ainsi : « C'est l'honneur rendu aux Saints — et il entend le culte des saints Patrons — qui est le fondement de la France ; elle subsistera tant qu'elle honore les Saints. » (Ann. eccl., an. 456, n° VII.)

Or, ce que Baronius disait de la France peut et doit se dire — proportion gardée — des autres peuples catholiques. Aujourd'hui les gouvernants sectaires qui, chez presque tous ces peuples, ont usurpé le pouvoir, exaltent, au lieu des saints Patrons, tous les pires scélérats, tous les plus odieux malfaiteurs de la plume ou de la parole.

Cependant, grâces à DIEU, depuis quelque temps un mouvement réparateur se fait sentir.

Il appartient aux Apôtres de la Prière de prendre la tête de ce mouvement. Les saints Patrons ne sont-ils pas tous, au ciel, d'admirables apôtres de la prière, ne vivant, comme leur divin Chef, que pour intercéder en notre faveur et présenter sans cesse, au Père céleste, le Cœur toujours priant de son Fils Jésus ?

(Voir sur les Billets la *Prière quotidienne.*)

*Résolution apostolique : Propager le culte des saints Patrons.* — Considérant qu'il n'est rien de plus juste et de plus salutaire, de plus édifiant et vivifiant que cet aimable culte, travaillons de toutes nos forces à le propager et notamment la Communion réparatrice offerte, par chacun de nos Associés, le jour de son *Patron du mois.* (Indulgence plénière accordée par S. S. Léon XIII.)



## LA SAINTE MORT

DE L'APÔTRE DU SACRÉ CŒUR

LA B. MARGUERITE-MARIE

Le 17 octobre 1690 <sup>1</sup>.

**S**i assurée que la Bienheureuse se tint du règne prochain du sacré Cœur sur les âmes, elle était non moins convaincue que sa présence ici-bas faisait obstacle à son avènement. « Je mourrai assurément.

<sup>1</sup> Nous empruntons ces signes au très intéressant volume (de 632 pages) du R. P. LETIERCE, S. J., qui vient de paraître sous ce titre : *ÉTUDES SUR LE SACRÉ CŒUR. I. Le sacré Cœur et la Visitation Sainte-Marie.* (Chez Vic et Amat, 11, rue Cassette, à Paris. Prix : 5 fr.) Nos lecteurs du *Messenger* ont déjà vu et apprécié, en 1888, la préface de ce grand et bel ouvrage, dont nous recommandons vivement la propagande à tous les amis du sacré Cœur.



LA V. IMAGE DUSE



ment cette année, disait-elle quelques mois avant sa mort, puisque je ne souffre plus ; et pour ne pas empêcher les grands fruits que mon divin Sauveur prétend tirer d'un livre de la dévotion au sacré Cœur. » Elle fait allusion à l'ouvrage que composait alors le Père Croiset, et qui ne parut qu'en 1691, après le départ de la Bienheureuse pour le ciel.

Elle encourageait l'auteur à poursuivre la tâche commencée, sans comprendre pourquoi le succès de ce livre était subordonné à la circonstance de sa propre mort. Mais comment le Père aurait-il osé, du vivant de la Bienheureuse, donner à la fin du livre l'abrégé de sa vie ? Il était donc désirable qu'elle s'en allât, pour que son nom, devenu populaire, répandit partout cette dévotion au sacré Cœur de Jésus dont il est désormais inséparable. De plus, ses miracles posthumes ne devaient-ils pas jeter un nouveau jour et sur sa mission et sur sa mémoire ?

Partez donc, ô Bienheureuse, partez, votre tâche est accomplie, allez recevoir la couronne que vous ont méritée votre innocence et votre amour ! Elle s'en alla, comme elle l'avait prédit. « Je mourrai cette année, disait-elle, parce que je ne souffre plus rien. » Elle n'avait désiré de vivre que pour souffrir un continuel martyre. Elle ne souffrait plus, que pouvait-elle encore faire ici-bas ? Déjà son cœur ne respirait que l'éternité ; aux ardeurs qui la consumaient, on sentit qu'elle en était proche, et que bientôt elle allait se précipiter dans l'amour infini...

Le dernier jour de la Bienheureuse était arrivé. Le matin même, le médecin répétait encore qu'elle ne mourrait pas de cette maladie. « Vous verrez, » répondit la malade. Son corps commença à s'affaiblir, à mesure que croissait l'ardeur de son âme pour le ciel. « Quel bonheur d'aimer Dieu ! ah ! quel bonheur, disait-elle : aimez donc cet amour, mais que ce soit parfaitement ! » Il lui survint une faiblesse ; et la Supérieure envoya prier le docteur de venir, mais il persista à dire

qu'il n'y avait rien à craindre, le pouls n'ayant presque aucune altération. La malade demanda encore le Saint-Viatique; le médecin décida qu'on attendrait au lendemain, et pour elle il n'y eut plus de lendemain. Elle dit alors à la Sœur Péronne-Rosalie de Farges : « Heureusement, j'ai prévenu; je me doutais bien qu'on ne me croirait pas si mal : c'est pourquoi, la dernière fois que j'ai communie, DIEU m'a fait la grâce de le recevoir en Viatique. »

Bientôt, une convulsion fit croire qu'elle était à l'agonie; et la Sœur des Claines, qui l'assistait, se mit en devoir d'aller chercher la Supérieure, mais une autre religieuse, survenue au même instant, essaya de l'arrêter, pensant que ce n'était qu'une crise passagère. « Laissez-la faire, dit la Bienheureuse, il en est temps. » La Supérieure arrive et veut mander aussitôt le médecin. « Ma Mère, lui dit la mourante, je n'ai plus besoin que de DIEU seul et de m'abîmer dans le Cœur de JÉSUS-CHRIST. » Elle avertit alors qu'il est temps de lui donner l'Extrême-Onction... Le prêtre entre et commence la cérémonie; la Bienheureuse se soulève, pour présenter ses membres aux suprêmes onctions. Soudain, deux Sœurs se précipitent pour la soutenir : c'étaient à droite, Sœur Péronne-Rosalie Verchère; à gauche, la Sœur de Farges, celles mêmes auxquelles la Sainte avait prédit qu'elle mourrait entre leurs bras. Elles n'y avaient pas pensé et ne s'en souvinrent qu'après, ainsi qu'elles l'ont affirmé sous la foi du serment. A la quatrième onction, elle expira doucement dans leurs bras, en prononçant le saint nom de Jésus.

C'était le 17 octobre 1690, entre sept et huit heures du soir. Elle était âgée de quarante-trois ans, deux mois et quatre jours. Le médecin, arrivé lorsqu'elle venait d'expirer, ne revenait pas de son étonnement et disait que cette fille n'ayant vécu que par miracle, il n'était pas étonnant qu'un nouveau miracle l'eût fait mourir.

On n'entendait dans la maison qu'un cri : « La Sainte

est morte! » Bientôt ce cri retentit dans la ville, et tout Paray, se précipitant dans les parloirs, demandait à la voir une dernière fois. On la descendit au chœur: deux jours s'écoulèrent, à faire toucher à son corps virginal des chapelets et autres objets pieux. Deux Sœurs, occupées tout le jour à cette fonction, y suffisaient à peine. On réclamait sa protection, on se disputait les objets qui lui avaient appartenu. On contemplait cette beauté surnaturelle qui éclatait sur son visage, on respirait cette odeur de sainteté qui s'exhalait de ses restes bénis.

---

## BIOGRAPHIE ILLUSTRÉE

ET

DIX LETTRES INÉDITES

DE LA

BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

In-12 de 216 pages.

---

Prix : 50 cent. — Douze ex., 5 fr. — Cinquante ex., 20 fr.

---

Cette biographie qu'on nous dit « si intéressante » et ces lettres inédites qu'on trouve « si admirables et fortifiantes » nous sont demandées de toutes parts. Nous croyons, en effet, que la lecture et la propagande de cet ouvrage, en ce centenaire de la B. Marguerite-Marie, sont destinées à produire un grand bien dans les âmes. D'ailleurs, la modicité exceptionnelle de son prix le met à la portée de tous nos lecteurs.

Nous avons le regret d'annoncer que la biographie du P. Croiset, par le R. P. Régault, est déjà épuisée.

### La piété dans nos écoles Congréganistes et les Congrégations.

Sous ce titre, la *Revue hebdomadaire* de Lyon a publié un article qui se recommande à l'attention des

Prêtres et des Maîtres, voués au sublime ministère de former la jeunesse à la piété. Cet article résume une statistique qu'il serait excellent d'établir, tous les ans, dans *chaque diocèse*. On verrait par là le fort et le faible de chaque école paroissiale ; par là aussi, le zèle serait tenu en éveil, et l'on pourrait plus facilement porter remède aux écoles en souffrance.

Vcici cet article.

..

Nous avons sous les yeux la statistique des *congrégations* établies dans nos écoles du diocèse de Lyon. En résumé, sur 85 écoles dirigées par les Frères des Écoles chrétiennes, 37 ont des congrégations établies, 18 n'ont que des approbanistes, 30 sollicitent et attendent leur direction du *zèle pastoral*. Les élèves actuels comptent 684 congréganistes, 583 approbanistes ; les *anciens élèves* sont au nombre de 411 congréganistes et 158 approbanistes ; 17 écoles *primaires* ont établi la *retraite* à la rentrée des classes.

Le nombre des congréganistes serait plus élevé, si la sollicitude des pasteurs, qui est absorbée par tant d'objets divers, pouvait donner plus de temps à cette œuvre précieuse entre toutes.

« C'est aux *prêtres* surtout à marcher à la tête du mouvement, » disait naguère un prélat.

Quand ces paroles seront une réalité, tout ira bien ; les *congrégations* et les *retraites* des jeunes gens se multiplieront et donneront des fruits à l'Église, aux paroisses et au ciel : à l'Église, par des vocations religieuses et ecclésiastiques, comme les faits le prouvent déjà ; aux paroisses, par des amis, des zélateurs, des auxiliaires du clergé paroissial.

Dans bien des endroits, le prêtre est sans action sur les *hommes* ; ils se tiennent loin du curé, le regardant avec défiance, parce que l'attention de M. le curé s'est éloignée des *garçons* : — il n'y avait que des

congrégations de filles et de femmes; — rien pour les jeunes gens, rien pour les hommes !

C'est en classe et par les congrégations qu'il faut commencer. Seul, le bon Frère, sans le clergé, ne peut rien et ses efforts n'aboutiront à rien.

Il m'est souvent venu à l'esprit cette comparaison de l'Église à une armée : le Pape, les Cardinaux, les Archevêques et Evêques, les Curés, les Vicaires sont le Souverain, les maréchaux, les généraux, les colonels, les capitaines et lieutenants de l'armée de JÉSUS-CHRIST et de l'Église. Or, ce sont les caporaux et les sergents qui font les soldats et l'armée; sans-eux que pourraient les officiers supérieurs ?

De même, dans l'Église enseignée, il faut des sergents, des caporaux qui fassent écho à l'Église enseignante, et c'est dans les congrégations et par les retraites qu'on les trouvera et qu'on les formera.

Dans le tableau de cette année figurent, pour la première fois, les retraites des écoles gratuites, pour la rentrée des classes au mois d'octobre.

C'est à la suite d'un article extrait du *Messenger du Cœur de Jésus* et paru dans la *Revue du diocèse*, que ce mouvement a commencé.

Nous faisons des vœux bien ardents pour que nos écoles congréganistes deviennent des foyers de piété et des pépinières de l'apostolat laïque, auxiliaire nécessaire, en ces temps troublés, du ministère sacerdotal.

\*  
\* \*

Cette apostolique conclusion de la *Revue* est aussi la nôtre. Enrôlons tous nos enfants dans l'apostolat de la Prière, organisons les plus pieux en congréganistes de la Sainte Vierge, sanctifions-les tous par la pratique des Retraites et la fréquentation des sacrements, et ces vœux deviendront une réalité.

## Fruits de l'Apostolat de la Prière.

### LE SACRÉ CŒUR ET LA SAINTE VIERGE EN OCÉANIE

Tous nos Associés, durant le mois d'octobre, ont dû prier les divins Cœurs de JÉSUS et de MARIE pour « les Églises de l'Océanie, » ces Églises, si jeunes encore dans la foi et déjà si riches de fruits et d'espérances. Dans les beaux développements que présentait, en octobre, le *Messenger du Cœur de JÉSUS* sur cette *Intention générale*, nous avons admiré la piété des nouveaux convertis et leur ardente affection pour le sacré Cœur de JÉSUS. Aussi le R. P. Régnauld écrivait-il :

« Signalons encore une cause incontestable de la prospérité des Églises d'Océanie : c'est la dévotion constante de ses apôtres au divin Cœur de JÉSUS. Qu'on veuille bien parcourir les nombreux volumes de la collection du *Messenger*, et l'on verra que nulle part, peut-être, notre sainte Ligue du sacré Cœur n'a fait — surtout depuis vingt ans — de plus étonnants progrès. »

Le R. P. Ollivaux, S. M., écrit de l'île Wallis-Mua une lettre qui confirme admirablement cette cause de prospérité. Au surplus, l'amour de ces bons insulaires pour le Cœur de JÉSUS, et les fruits merveilleux que produit ce culte béni au sein de populations jadis vouées au cannibalisme, seront pour tous nos lecteurs d'un exemple salutaire et, sans nul doute, fécond.

« Mon Révérend Père, — Il y a longtemps que je ne vous ai donné aucune nouvelle sur les progrès de nos Uvéens dans la foi et l'amour du sacré Cœur. Voici quelques détails, qui vous édifieront et vous réjouiront.

« La *Communion réparatrice* a été établie dans notre île par Mgr Lamaze ; Sa Grandeur a ainsi excité une vive dévotion au sacré Cœur de JÉSUS parmi nos chers néophytes. Dans ma seule paroisse de Saint-Joseph, je

compte deux ou trois cents communions réparatrices chaque vendredi.

« Nous avons divisé notre population en catégories : le premier vendredi du mois est assigné aux jeu-



Chambre où la B. Marguerite-Marie a rendu le dernier soupir, le 17 octobre 1690.

nes gens ; le second aux *jeunes filles* ; le troisième aux *hommes mariés* ; et le quatrième aux *femmes*. Cet ordre est exactement suivi, sans préjudice pour les communions du dimanche, qui sont encore plus nombreuses que celles des vendredis. Je doute qu'en France, dans

une paroisse de mille âmes, il se fasse *cinq cents communions par semaine*.

« Aussi, je puis vous dire que je vois arriver mes vendredis avec le plus grand plaisir. Pendant la sainte messe, mes fidèles chantent avec enthousiasme un cantique au sacré Cœur et un autre sur l'Eucharistie, tandis que les communicants s'approchent de la sainte Table. Dans la soirée, à la chute du jour, mes pieux insulaires se réunissent de nouveau dans la nouvelle église, et notre belle journée est couronnée par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

« De plus, mes paroissiens assistent assidûment *chaque jour* à la sainte messe, qui se dit à cinq heures du matin. *Quatre cents* personnes environ y sont toujours présentes!...

« Enfin, une autre de mes joies et des plus grandes, des plus saintes, c'est la dévotion de mes ouailles pour la Très Sainte Vierge, et les processions solennelles qui se font en son honneur.

« OLLIVAUX, S. M. »

*Quatre cents* personnes qui assistent, *chaque jour*, et à cinq heures du matin, à la sainte messe, sur une population de mille insulaires!

Voilà certes de quoi humilier beaucoup de paroisses catholiques, mais aussi de quoi exciter notre ferveur et notre zèle.

## Les Serviteurs de MARIE

### UNE HÉROIQUE SŒUR

Sous ce titre : *Les sœurs chrétiennes*, nous avons publié dans le *Messenger du Cœur de Jésus* (tome LVII, p. 593), un édifiant article qui débutait par ces mots :

« En 1865, de pieuses jeunes filles, unies par les liens du sang et de l'amitié, ont formé entre elles une Association ayant pour but le *salut de leurs frères* ou

leur préservation. Prier, s'immoler, et surtout donner le bon exemple au sein de la famille, tel est le programme de leur apostolat. »

Un pareil apostolat est assurément très beau et très opportun dans une multitude de familles.

En voici un exemple admirable :

« Il y a quelques mois, une vénérable demoiselle, très dévote à la sainte Vierge et toute dévouée aux bonnes œuvres, dont elle s'était constituée l'apôtre infatigable, s'endormait dans le Seigneur. Avant de mourir, elle remettait secrètement à une confidente une large ceinture hérissée de pointes de fer, avec prière de la détruire au plus vite. Intriguée, la confidente supplie la vénérable malade de lui révéler le mystère qui semblait se rattacher à la possession de ce rude instrument de pénitence. La pieuse demoiselle hésitait.

« — Eh bien, dit-elle enfin, puisque vous le voulez, je vous confierai mon secret.

« J'avais un frère, vous le savez, administrateur distingué, honnête homme selon le monde, mais, hélas ! sans ombre de religion, et de plus franc-maçon. Longtemps, j'ai prié Dieu et la sainte Vierge pour sa conversion. Un jour, la pensée me vint qu'une rude pénitence triompherait seule du cœur de mon frère. Pendant douze ans, j'ai porté sur ma chair, durant de longues heures et chaque jour, cette ceinture de fer, afin d'obtenir le salut de mon pauvre égaré. Eh bien ! j'ai été pleinement exaucée : mon frère est mort dans les sentiments les plus chrétiens ; je me réjouis de l'aller rejoindre bientôt. »

La confidente, émue de tant d'héroïsme, ne put s'empêcher de s'écrier :

« — Oh ! comme vous avez dû souffrir pendant douze ans, avec cette horrible ceinture ! »

Et la malade, avec un sourire tout céleste :

« — Souffrir douze ans ! mais, ce n'est rien, quand il s'agit d'arracher une âme chérie à un enfer éternel ! »

L'héroïque patiente, qui formulait une si fraternelle

et si chrétienne réponse, était âgée de quatre-vingts ans.

Peu après, elle rendait son dernier soupir, et son âme allait rejoindre au ciel le frère bien-aimé que son admirable dévouement avait sauvé.

### Retraite scolaire de Béziers.

#### ÉCOLES PRIMAIRES

Mon Révérend Père, — Le *Messenger du Cœur de Jésus* de février renfermait ces paroles : « *Il est une Œuvre que nous cherchons à promouvoir de toutes nos forces, en faveur des bons enfants du peuple, dans nos écoles primaires : c'est la Retraite annuelle.* »

Nous sommes heureux, mon Révérend Père, de concourir à cette nouvelle Œuvre de zèle, si adaptée aux besoins des écoles primaires, et de vous adresser le compte rendu succinct d'une retraite qui a été prêchée, avec plein succès et grande édification, aux élèves des Frères de Béziers. Le prédicateur de ces pieux exercices a été le P. d'Audiffret, S. J., qui se dévoue avec tant de zèle à ces intéressantes et fructueuses missions.

Quatre cents élèves, ayant fait leur première communion ou se disposant à la faire cette année-ci, se trouvaient réunis dans notre belle chapelle du pensionnat. La Retraite a duré quatre jours.

Or, nos quatre cents adolescents ont été, pendant ces quatre jours, d'une édification constante. Avec quel affectueux intérêt ils écoutaient le Père, qui avait su gagner leur cœur dès la première instruction ! Et c'était parfois une heure, et plus encore, qu'on les gardait à l'église ; mais il y avait tant et de si belles histoires ! Et puis, on chantait de si beaux cantiques !

La Retraite avait commencé un lundi ; le lendemain mardi, le zélé prédicateur voulut réunir, à part, pour les préparer à la confession, tous les enfants de six à dix ans.

Quel charmant spectacle que celui de tous ces jeunes chrétiens, dépassant à peine de la tête le dossier du banc, et captivés, pendant une heure entière, par la parole du Père! Le soir de ce jour, tout ce petit peuple trouvait, dans les dévoués vicaires des paroisses, des confesseurs assez nombreux pour recevoir le sacrement de pénitence.

Le mercredi, réunion des *huit cents* élèves des Écoles libres. Cette fois, la chapelle du pensionnat ne pouvait contenir un peuple aussi nombreux; aussi est-ce dans la cathédrale que les pieux retraitants sont convoqués. Le P. d'Audiffret leur fit un Chemin de croix *comme ils n'en avaient jamais entendu*. Le digne archiprêtre de la ville, M. Bousquet, s'arrêtait devant chaque station, et le prédicateur, en chaire, faisait une application vive et courte du mystère à la *confession*, que les retraitants devaient accomplir ce soir-là même.

A deux heures du soir, les confessions avaient lieu dans la chapelle du pensionnat. Dix confesseurs étaient à la disposition des jeunes pénitents, qui apportèrent à cet acte un sérieux et une piété dont tous les Frères furent frappés et qui nous édifièrent profondément.

Enfin, le jeudi, à sept heures et demie du matin, messe de Communion générale, célébrée par M. Silhol, curé-doyen de Sainte-Madeleine.

Tous nos jeunes communians reçurent leur DIEU avec une piété vraiment remarquable:

D'ailleurs, j'ai la joie de vous dire que, grâce au zèle du clergé paroissial, nos adolescents s'approchent souvent des sacrements.

Le soir, cérémonie de clôture. Le Père fait une dernière instruction; il prévient que les résolutions écrites la veille vont être recueillies, pour être placées sur l'autel, à côté de Notre-Seigneur exposé, et annonce que la bénédiction sera précédée d'un *acte de renonciation à la Franc-Maçonnerie* et de la consécration au sacré Cœur et à la très sainte Vierge. Quelques traits

bien choisis et racontés avec âme font comprendre l'importance de ces actes, et inspirent à ces enfants l'engagement de demeurer à jamais des chrétiens sans peur et sans reproche.

L'intéressante et pieuse retraite était terminée. Nous sommes convaincus qu'elle portera des fruits de sainte persévérance et de fécond apostolat. Mais il est bien à souhaiter que ces *missions d'enfants* se multiplient, dans les villes et les villages de France; elles développeront, dans les *enfants du peuple*, le saint désir de vivre chrétiennement, et elles contribueront, pour une large part, à former ces âmes vaillantes que la pratique du bien réclame, dans nos temps de lutte et de Franc-Maçonnerie.

### La Messe du départ.

Le bureau central de l'Union des associations ouvrières catholiques a publié, sur cette Œuvre, déjà très répandue, un document auquel nous croyons devoir emprunter quelques citations. A la veille du rappel de nos soldats, elles ont leur importance et leur utilité.

« Depuis plusieurs années, l'on a pris la coutume, dans beaucoup de paroisses, de convoquer les *jeunes conscrits* quelques jours avant leur départ pour le régiment, à une messe dite spécialement à leur intention. Cette industrie de zèle devait s'appeler tout naturellement la *Messe du départ*. Elle est née d'une pensée à la fois toute chrétienne et toute patriotique : réunir sous le regard de DIEU, à cette heure si grave, les *jeunes conscrits* à côté de leurs *parents*, dans l'église paroissiale, où ils ont été appelés à tous les actes principaux de la vie de leur âme, et les exhorter à rester fidèles chrétiens et à devenir excellents soldats.

« C'est pourquoi l'on ne doit pas craindre d'y con-

voquer les jeunes gens qui ne font plus leurs Pâques, et même ceux qui n'assistent plus guère à la messe. A la veille d'entrer dans l'inconnu d'une carrière toute nouvelle, les jeunes gens seront très touchés du souvenir et de l'attention du pasteur. Combien, d'ailleurs, n'ont négligé leurs devoirs chrétiens que par respect humain, ou faute d'une occasion favorable! La Messe du départ sera pour eux le moyen de la conversion, ou, du moins, en déposera le germe dans leur cœur.

« La cérémonie peut avoir lieu le dimanche, à la messe paroissiale : ce serait à la fois plus émouvant et de meilleur exemple. Mais, pour beaucoup de raisons particulières et locales, on peut aussi la fixer en semaine, surtout si l'on préfère la célébrer immédiatement avant le départ. M. le Curé adressera lui-même ou fera donner, par un prédicateur extraordinaire, une allocution appropriée aux circonstances; la grandeur de l'état militaire et les conseils de persévérance fourniront la matière obligée de cette instruction.

« Après la messe, on consacrerà les conscrits à la très sainte Vierge et au divin Cœur; puis, soit à l'église, soit au presbytère, le curé remettra aux jeunes gens quelque objet de piété : médaille, croix, ou scapulaire; quelque *manuel* ou opuscule de circonstance; enfin, une lettre de recommandation ou tout au moins quelques mots, sur une carte, à l'adresse de l'aumônier volontaire de la garnison.

« Les fruits de cette industrie de zèle sacerdotal sont innombrables : précieux rapprochement du pasteur, des jeunes gens et de la famille entière; habitude donnée à la paroisse de penser à l'armée et de prier pour elle; réparation des fautes du jeune homme par une *bonne confession* et la *sainte communion*; intelligence du devoir de bon exemple pour le retour du service; résolution de remplir les devoirs religieux, au temps des permissions et des congés. C'est l'expérience seule qui

montrera au curé tout ce qu'il retirera d'avantages de la Messe du départ.

« Voilà pourquoi tous les congrès catholiques ont formulé, tant de fois, le vœu de la voir établir dans toutes les paroisses de France. »

(Voir, pour cette Œuvre et ses fruits, notre *Manuel des Prêtres* (2<sup>e</sup> édition) p. 248).

## TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

OFFERT ET PRATIQUÉ A L'INTENTION DE LA B. MARGUERITE-MARIE

Œuvres de charité, 51,302. — Chapelets, 94,631. — Chemins de Croix, 8,078. — Communions sacramentelles, 16,333. — Communions spirituelles, 51,462. — Examens de conscience, 11,489. — Heures de travail, 110,705. — Heures de silence, 103,125. — Lectures spirituelles, 10,100. — Heures saintes, 14,502. — Messes célébrées ou entendues, 49,787. — Mortifications, 215,267. — Œuvres de bienfaisance corporelle, 16,306. — Œuvres de zèle, 13,763. — Prières diverses, 719,026. — Récréations charitables, 15,401. — Souffrances, 33,036. — Victoires sur le défaut dominant, 19,882. — Visites au Saint-Sacrement, 28,914. — Œuvres diverses, 1,116,647. — *Total des œuvres offertes* : 2,699,756.

N. B. — *Livret journalier du Trésor* : 10 cent. — 50 exemplaires, 4 fr. — 100 exempl., 6 fr. — *Manuel des Prêtres* (2<sup>e</sup> édition) : 1 fr. — 10 exempl., 8 fr. (par chemin de fer).

Le nombre des bienfaits obtenus du divin Cœur pour lesquels on a demandé des actions de grâces s'est élevé, pour ce mois, à **8,816**.



## Résolution apostolique pour Novembre 1890 :

### PROPAGER LE CULTÉ DES SAINTS PATRONS

Dans les histoires de tous les peuples catholiques, surtout dans l'histoire de la France, le culte des Saints tient la plus large place ; et ce n'était, certes, que justice.

Les Saints ne sont-ils pas, à proprement parler, les seuls vrais grands hommes et, en même temps, les seuls bienfaiteurs insignes de l'humanité ? Et quoi d'ailleurs de plus moral et de plus salutaire, de plus édifiant et vivifiant que le culte des saints Patrons, c'est-à-dire le culte de la vertu, et de la vertu sous un aspect particulièrement aimable, celui de la charité du ciel qui s'incline vers notre pauvre terre pour la protéger et l'enrichir !

Il appartient aux Apôtres de la Prière de prendre la tête du mouvement de retour vers ce culte béni, dont nous voyons, aujourd'hui, de nombreux signes précurseurs. Les saints Patrons sont eux-mêmes, au ciel, d'admirables apôtres de la prière.

Aussi Notre Saint-Père le Pape Léon XIII. pour nous encourager dans cette voie, a-t-il daigné récemment accorder « une Indulgence plénière à tout Associé de l'Aposlolat qui fait la Communion réparatrice au jour du saint Patron indiqué sur son Billet mensuel. » Travaillons donc, dans la mesure de nos forces, à restaurer ce culte *fondamental*.

\*  
\*  
\*

*Intention générale : Le culte des saints Patrons. — Prions instamment, durant ce mois, afin que le culte des saints Patrons soit partout remis en grand honneur, et qu'ainsi la patrie chrétienne, dont il est le fondement, s'affermisse de jour en jour.*

*(Voir sur les Billets la Prière quotidienne.)*

## CORRESPONDANCE.

Des lettres contenant des Intentions particulières ou des Œuvres du Trésor furent reçues le mois dernier des Centres suivants:

*Barrie, Ont.* — *Beauharnois*: Couvent; Manoir; Paroisse. — *Belle-River, Ont.*: Couvent. — *Bellefleur*: Maison de la Provid. — *Boucherville*: Paroisse. — *Crown Point, N. Y.* — *Burlington, Ont.* — *Calgary, N. W. T.*: Couvent. — *Chambly*: Collège. — *Chatham, Ont.*: Ursuline Couvent. — *Dundas, Ont.*: House of Provid.; St. August. School; Parish. — *Eganville, Ont.*: Parish. — *Fairbault, Minn.* — *Fraserville*: Ecole des Frères. — *Greenville, N. Y.* — *Goderich, Ont.* — *Guelph, Ont.*: Loretto Couvent; Parish. — **HAMILTON, Ont.**: Loretto Couvent; St. Joseph's Couvent and Schools; St. Mary's Cathedral. — *Hammondville, N. Y.* — *Iste Bizard*. — *Ingersoll, Ont.* — *Kingston, Ont.*: St. Mary's School. — *Laprairie*: Académie; Noviciat; Maison de la Provid. — **LONDON, Ont.**: St. Joseph's Académie; St. Joseph's Couvent; Sacred Heart Couvent. — **MONTREAL**: Académie Marie-Rose; Asile de la Provid.; Congrégation N. D. Maison-Mère; Ecole de Réforme; Gesù; Hôtel-Dieu; Jardin de l'Enfance; Maison-Mère de la Provid.; Maison-Mère des Srs de J. M.; Pensionnat de J. M., à Hochelaga; Paroisses de l'Enfant-Jésus; de l'Immaculée Conception; de Ste Anne; Scholasticat de l'Immac. Conception. — *Niagara Falls*: Loretto Couvent. — *N. D. de Stanbridge*. — *North Onslow*. — *Oakville*: Parish. — *Oshawa*: Couvent. — *Orawa*: Basilique; St. Bridget's School. — *Papineauville*. — *Penclanguishene, Ont.* — **QUÉBEC**: Congrèg. des Dames du Rosaire, à S. Roch; Hospice des Srs de la Charité. — *Quyon, P. Q.* — *Renfrew, Ont.*: De la Salle. — *Rigaud*: Paroisse. — *S. Augustin*. — *S. Antoine*. — *Ste Anne de Bellevue*: Ecole Modèle et Paroisse. — *S. Barthélemy*: Paroisse. — *S. Boniface, Man.*: Pensionnat des Srs Grises. — *St. Catharines, Ont.*: St. Nicholas' School. — *S. Ephrem de Tring*. — *Eugène, Ont.*: Paroisse. — *S. Hermas*: Ecole Modèle; Paroisse. — *St. Julie de Verchères*. — *S. Louis de Gonz.*: Académie; Couvent; Paroisse. — *S. Norbert, P. Q.*: Paroisse. — *St. Bas de Lavol*: Couvent; Paroisse. — *St. Scholastique*: Couvent et Académie. — *S. Stanislas Kostka*. — *St. Thomas, Ont.*: Couvent. — *S. Timothée*: Couvent. — *St. Ursule*: Couvent. — *S. Valérie de Shefford*. — *Sandwich*: Paroisse. — *Terrebonne*: Paroisse. — **TROIS-RIVIÈRES**: Cathédrale. — *Stratford, Ont.*: Loretto Couvent. — **TORONTO**: De la Salle Institute; Loretta Couvent (Bond St.); Loretto Abbey and Novitiate; Notre-Dame Couvent; St. Helen's School; St. Joseph's Couvent; St. Mary's Parish; St. Michael's Boys and Girls School; St. Paul's Parish; another Boys School (no name). — *Varenes*: Couvent; Hospice; Paroisse. — *Winnipeg*: Académie et Paroisse de l'Immac. Conception; Paroisse de Ste Marie. — *En tout* 114 Centres.

N. B. Pour être insérées dans les Calendriers, les INTENTIONS doivent nous arriver pour le premier jour du mois.

## CATALOGUE (D) DES PUBLICATIONS RECOMMANDÉES AUX ASSOCIÉS.

S'ADRESSER AU R. P. NOLIN, S. J., COLLÈGE STE MARIE, MONTRÉAL.  
(Voir les livraisons des mois précédents.)

59. *Grands Insignes de la Ligue*, pour hommes et jeunes gens : médaillons solidement dorés, montés sur rubans de soie : \$2.00 la douzaine.

Nous croyons devoir prémunir les Trésoriers de la sainte Ligue contre les imitations de ces beaux médaillons ; on en débite en certains endroits comme insignes dorés, mais qui ne sont que vernis et qui, par conséquent, ternissent en peu de temps. Il est bon que l'on sache aussi que les Insignes, comme tous les autres objets de la sainte Ligue, ne sont pas des objets de commerce ; c'est aux Directeurs diocésains et Supérieurs de l'Œuvre à tenir ces objets en mains et c'est chez eux seuls qu'il convient que les Centres locaux se les procurent, d'après les décisions du Directeur général, et pour d'excellentes raisons.

60. *Les mêmes*, sans les rubans : \$1.50 la douzaine.  
61. *Croix argentées montées sur rubans*, pour les Associés des Maisons d'éducation et de la Petite Ligue : \$1.20 la douzaine.  
62. *Les mêmes sans les rubans* : \$1.00 la douzaine.  
66. *Médaille de la Ligue du Sacré Cœur*, circulaires, très belles, vernies couleur d'or : 30 cts le cent.  
67. *Les mêmes*, argentées à la galvanoplastie : 50 cts la douz. 5 cts l'unité.

(A suivre.— Prière de toujours mentionner la lettre et le No. du Catalogue.)

Nous expédierons *franc de port* tous les objets mentionnés dans ce Catalogue, quand la somme requise pour les solder, nous sera expédiée avec la commande ; autrement nous chargerons au destinataire les frais d'expédition.

Nous reprenons aux prix de vente les objets vendus à nos Trésoriers locaux, (exceptés les publications périodiques), et dont ils ne peuvent disposer, mais à condition que ces objets nous soient retournés en *bon état et francs de port*. Nous prions ceux qui nous renvoient des marchandises de vouloir bien toujours mettre sur le colis le nom et l'adresse de provenance, afin que nous puissions sûrement les identifier, et d'être assez bon pour nous dire par lettre ou par carte postale quels objets nous ont été ainsi retournés.

BIBLIOTHÈQUE